

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 20021
Numéro SIREN : 822 337 788
Nom ou dénomination : 1977

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2018 sous le numéro de dépôt 113182

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 22-11-2018

N° DE DEPOT : 113182

N° GESTION : 2016B20021

N° SIREN : 822337788

DENOMINATION : 1977

ADRESSE : 50 rue Doudeauville 75018 Paris

MILLESIME : 2016

Bilan

BILAN ACTIF	Au 31/12/2016				Net	%
	Brut	Amort. Prov.	Net	%		
Actif immobilisé						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations : - Corporelles - Financières						
TOTAL I						
Actif circulant						
Stocks matières premières, approvisionnements, en-cours de production						
Stocks marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	1 710		1 710	15.82		
Autres créances						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités (autres que caisse)	9 096		9 096	84.18		
Caisse						
TOTAL II	10 806		10 806	100.00		
Charges constatées d'avance III						
TOTAL GENERAL (I + II + III)	10 806		10 806	100,00%		100,00%

BILAN PASSIF	Au 31/12/2016			
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel	1 000	9.25		
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 392	59.15		
Provisions réglementées				
TOTAL I	7 392	68.41		
Provisions pour risques et charges II				
Dettes				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 286	21.15		
Autres dettes	1 128	10.44		
TOTAL III	3 414	31.59		
Produits constatés d'avance IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	10 806	100,00%		100,00%

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2016				Variation	
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises						
Production vendue :						
- Biens						
- Services	9 985				9 985	
Chiffre d'affaires net	9 985				9 985	
Production :						
- Stockée						
- Immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Autres produits						
TOTAL I	9 985	100.00			9 985	
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	2 301	23.04			2 301	
Impôts, taxes et versements assimilés	164	1.64			164	
Rémunérations du personnel						
Charges sociales						
Dotations aux :						
- Amortissements						
- Provisions						
Autres charges						
TOTAL II	2 465	24.69			2 465	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	7 520	75.31			7 520	
Produits financiers (1)						
Produits exceptionnels (1)						
Charges :						
- Financières						
- Exceptionnelles						
Impôts sur les bénéfices	1 128	11.30			1 128	
BENEFICES OU PERTES	6 392	64.02			6 392	

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

1977

SASU au capital de 1 000 € (mille euros)

dont le siège social se situe : 50 rue Doudeauville 75018 PARIS

enregistrée au RCS de PARIS sous le numéro 822 337 788

Procès-verbal des décisions de l'associé unique de 1977 en date du 30/06/2017.

Je soussigné Benjamin GEORJON, agissant en qualité de Président et seul associé de 1977, a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- l'affectation du résultat de l'exercice

Résolution 1 - Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution 2 - Affectation des résultats

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 6 392,19 € (six mille trois cent quatre-vingt-douze virgule dix-neuf euros). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

Dotation de la réserve légale, soit 102,19 €

Distribution de dividendes : 6290 €.

Il est précisé qu'au cours des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Paris le 30 juin 2017

SIGNATURE DE L'ASSOCIÉ UNIQUE :

